

Tribune : Faut-il étendre la dissuasion française à l'Europe ? (2/2)

Le 28 février, Emmanuel Macron proposait d'élargir le « parapluie nucléaire » à l'échelle européenne. Le premier ministre polonais, Donald Tusk, et le nouveau chancelier allemand, Friedrich Merz, se sont déclarés intéressés.

Ce discours politique ouvre la porte à la prolifération. L'expression d'une telle menace produira des conséquences négatives et des risques. Jean-Marie Collin - Directeur d'Ican France, organisation prix Nobel de la paix 2017

Le président Macron vient d'avancer une nouvelle fois le sujet des armes nucléaires auprès des Européens, dans un mouvement de panique créé par la rencontre Trump-Zelensky. Il est frappant de voir à quel point il y a un décalage entre le discours politique, dont l'ambition est d'obtenir l'adhésion des foules, et le discours réaliste qui est plus complexe mais qui expose les réalités de toute extension de la dissuasion - soit la menace d'emploi d'arme nucléaire - à des États européens.

Ce discours politique repose en partie sur l'emploi du mot « dissuasion », qui a permis d'effacer la réalité de cette clé de voûte de la politique de défense de la France. Or, il est essentiel de comprendre de quoi nous parlons. Ce terme signifie avoir une approche de la sécurité fondée sur la menace d'employer des armes de destruction massive. Une menace exercée de façon permanente par la France à l'encontre de la Russie et de la Chine (et vice versa) nécessitant une planification (par les forces aériennes ou océaniques stratégiques) des différentes cibles.

Il est entendu et admis, par le président et son état-major, dans cette préparation à l'emploi, de ne pas respecter les règles du droit international humanitaire, puisque tout usage aura pour conséquences d'éliminer des populations civiles résidant dans des villes ou « centre de pouvoir » si l'on veut employer l'expression des communicants.

Cette politique de défense n'est donc absolument pas abstraite, mais entraîne bien un processus d'insécurité constant, base des tensions internationales et d'erreurs d'appréciation ou d'accidents nucléaires par le passé. Enfin, il est essentiel d'avoir à l'esprit que cette politique d'emploi d'arme nucléaire est faillible et repose à la fois sur la chance et l'espoir que l'adversaire va adopter une attitude rationnelle lors d'une crise...

Tout système de partage de cette politique d'arme nucléaire aura de sévères conséquences négatives. Premièrement, la multiplication des discours en faveur d'une « sécurité » nucléaire va entraîner une banalisation de cette arme de destruction massive, rendant de fait son risque d'emploi plus grand. Deuxièmement, ces agissements vont aller contre l'esprit du traité de non-prolifération nucléaire (TNP), et possiblement contre ses différentes interdictions ; et ce, surtout si la France transfère ou stationne des systèmes d'armes nucléaires dans un pays étranger.

Cette attaque directe contre le TNP, qui est considéré par la diplomatie française comme la pierre angulaire du régime de non-prolifération, signera sa perte engendrant la possibilité de voir l'arrivée de nouvelles puissances nucléaires. Troisièmement, il sera impossible de critiquer (à raison) la Russie qui déploie des armes nucléaires en Biélorussie, si la France s'engage aussi dans un déploiement en direction de l'Allemagne. D'autre part, d'autres puissances nucléaires pourraient s'inspirer de l'exemple français pour proposer à leurs alliés leur protection renforçant cette banalisation et le risque de prolifération.